

# LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULÉ :

VALORISATION DE L'OPTIMISATION SOCIALE  
ET RÉPRESSION DE LA FRAUDE

sous la direction scientifique de Jean-Victor Borel

Vendredi 18 novembre 2016  
Faculté de droit  
et de science politique  
d'Aix-en-Provence  
Amphithéâtre Mirabeau

# MATINÉE

## 9H00 : DISCOURS INTRODUCTIF ET ALLOCUTION DE BIENVENUE

**Philippe BONFILS**,  
Doyen de la Faculté de Droit d'Aix-Marseille Université.  
**Muriel GIACOPELLI**,  
Professeure à Aix-Marseille Université, Directrice de l'ISPEC.  
**Jean-Victor BOREL**,  
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence, ancien Maître de conférences associé à l'IEP d'Aix-en-Provence.

## 9H15 : LES ENJEUX DE LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULÉ

**Un représentant de l'Acoss et/ou Dominique CLEMENT**,  
Directeur régional de l'URSSAF PACA.

## 9H45 : LE TRAVAIL DISSIMULÉ : INFRACTION DE DROIT PÉNAL SOCIAL OU DE DROIT PÉNAL DES AFFAIRES ?

**Jean-Philippe QUATTROCCHI**,  
Directeur régional adjoint de l'URSSAF PACA, Maître de conférences associé à l'IEP d'Aix-en-Provence.

## 10H15 : PAUSE

## 10H30 : LES POUVOIRS DES ENQUÊTEURS FACE AU TRAVAIL DISSIMULÉ

**Jean-Baptiste PERRIER**,  
Professeur à l'Université d'Auvergne, Directeur du Centre Michel de l'Hospital.

## 11H00 : LES ACTIONS EN JUSTICE LIÉES AU TRAVAIL DISSIMULÉ

**Marc SEGONDS**,  
Professeur à l'Université de Toulouse 1 Capitole,  
Directeur de l'Institut d'études judiciaires, Avocat au Barreau de Toulouse.

## 11H30 : DÉBATS ET QUESTIONS

# APRÈS-MIDI

## 14H00 : LE TRAVAIL DISSIMULÉ DANS LA JURISPRUDENCE DE LA CHAMBRE CRIMINELLE

**Grégoire FINIDORI**,  
Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.

## 14H30 : TRAVAIL DISSIMULÉ ET PROCÉDURES COLLECTIVES

**Bastien BRIGNON**,  
Maître de conférences HDR à Aix-Marseille Université.

## 15H00 : INGÉNIERIE JURIDIQUE FRAUDULEUSE ET TRAVAIL DISSIMULÉ

**Jean-Victor BOREL**,  
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence, ancien Maître de conférences associé à l'IEP d'Aix-en-Provence.

## 15H30 : PAUSE

## 15H45 : LA RESPONSABILITÉ DES DONNEURS D'ORDRES PRIVÉS ET PUBLICS EN MATIÈRE DE TRAVAIL DISSIMULÉ

**Didier DEL PRETE**,  
Maître de conférences à l'IEP d'Aix-en-Provence, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence.

## 16H15 : DÉBATS ET QUESTIONS

## 16H30 : SYNTHÈSE DES TRAVAUX

**Frédérique CHOPIN**,  
Maître de conférences HDR à Aix-Marseille Université.